

Grippe A(H1N1)

Deux nouveaux cas dans le canton de Neuchâtel, importés d'Espagne

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

Le laboratoire de référence Influenza de l'Hôpital universitaire de Genève a confirmé le 23 juillet la présence de deux nouveaux cas du virus de la grippe A(H1N1), ce qui porte la statistique cantonale à 11 cas, tous importés dans le contexte de voyage. Le virus a touché deux jeunes filles de 19 et 17 ans qui voyageaient ensemble à Barcelone. Ces deux personnes sont traitées à domicile et leur état de santé n'est pas inquiétant. Les mesures d'isolement sont encore en vigueur à ce jour et elles pourront être levées en début de semaine prochaine. Au total 60 personnes ont été examinées dans le contexte de cette épidémie, parmi celles-ci onze ont contacté le virus. La maladie s'est présentée sous une forme bénigne pour ces personnes qui ont toutes été traitées ambulatoirement et pour qui la prescription d'antiviraux n'a pas été nécessaire pour la plupart d'entre elles. Le nombre d'examens microbiologiques progresse de jour en jour et actuellement six personnes sont en attente de leur résultat.

Rappelons que cet examen n'est réalisé que chez les personnes qui répondent à la définition de cas établis par l'OFSP. La réalisation de ce test à titre préventif, chez des personnes ne présentant aucun symptôme de la grippe n'a pas de sens ; toutes les demandes d'investigation allant dans ce sens sont systématiquement refusées.

Le médecin cantonal adjoint précise qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de transmission du virus A(H1N1) dans le canton de Neuchâtel, les onze cas positifs ayant été contaminés à l'étranger. Depuis cette semaine, on assiste à une recrudescence du nombre de cas qui va se poursuivre.

Contactez son médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre, frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. Certains malades souffrent également de nausées, vomissements et diarrhées. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de suspicion de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel a reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal adjoint rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:

Dr Rebecca Anderau, médecin cantonal adjoint au Service de la santé publique, tél. 032 889 11 02.

Neuchâtel, le 24 juillet 2009